

CADRE NATUREL STRUCTURANT

Décembre 2024



→ PALM 2025, Volume A | Chapitre 7.2.1

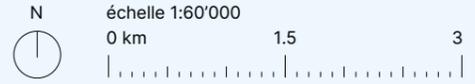
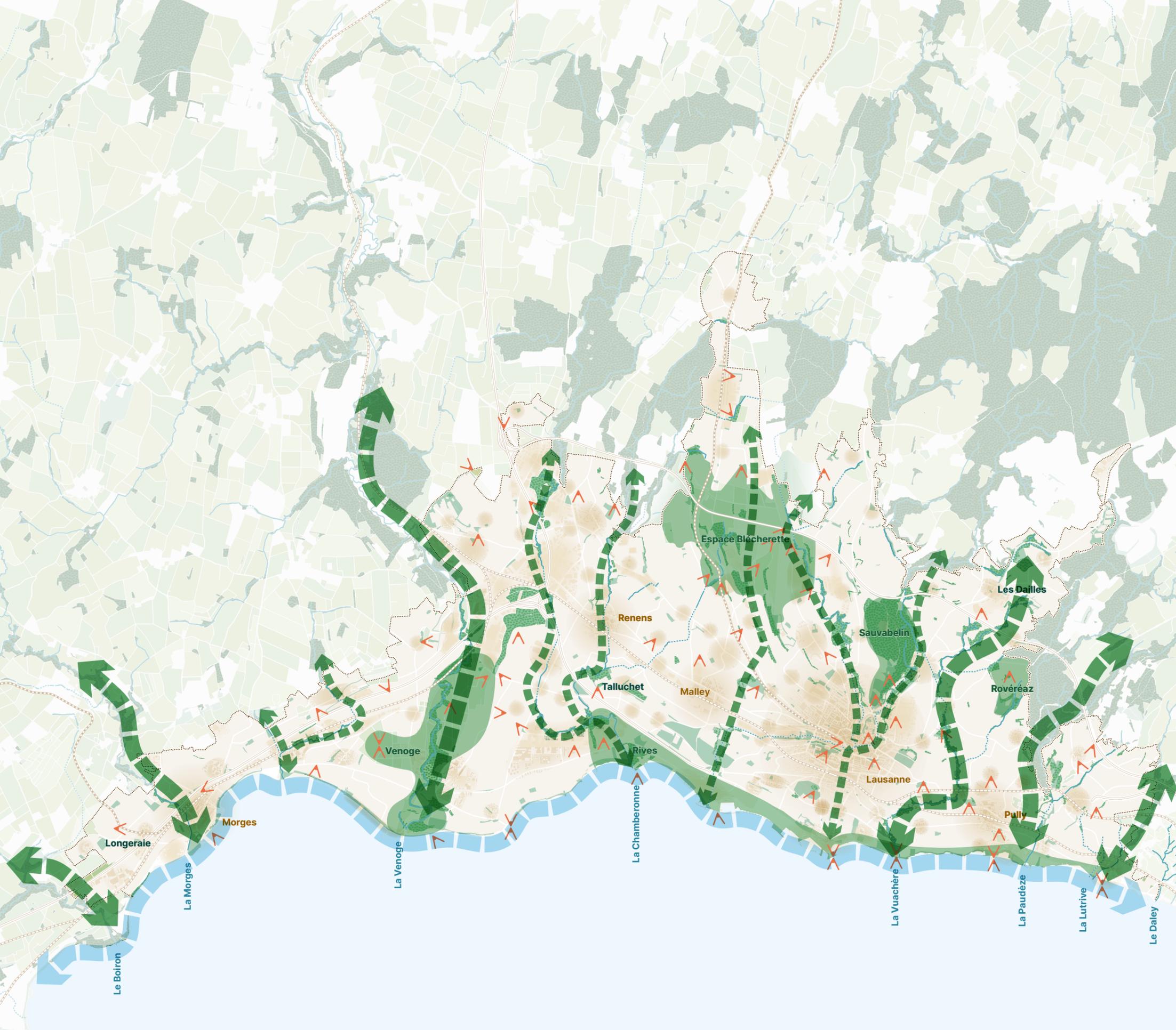
UN CADRE NATUREL STRUCTURANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

Des liaisons paysagères à maintenir et à prendre en compte

-  Liaison paysagère majeure
-  Liaison paysagère urbaine
-  Liaison paysagère lacustre
-  Point de vue à mettre en valeur

FOND DE CARTE

-  Parc d'agglomération (Carte P3)
-  Polarité et centralité (Cartes U2 et U3)
-  Cœur d'agglomération
-  Cours d'eau / enterré
-  Lac
-  Zone agricole et viticole 16 LAT
-  Aire forestière 18 LAT
-  Zone de verdure 15 LAT



Cette carte constitue une base de référence et de coordination au moyen de laquelle des planifications détaillées seront réalisées. La pesée des intérêts se fera dans le cadre des procédures usuelles.